COMMISSION DES FINANCES

Séance du Mercredi 29 novembre 1922

La Séance est ouverte à 15 heures, sous la Présidence de M. MILLIES LACROIX, Président.

PRESENTS: M. MILLIES-LACROIX. HENRY BERENGER. PAUL DOUMER.

RIBOT. DAUSSET. RENE BESNARD. MILAN. PAUL PELISSE. SCHARMACK. PASQUET. LEON PERRIER. LE

COLONEL STUHL. BLAIGNAN. LEBRUN. R.G.LEVY.

JEANNENEY. LE GENERAL HIRSCHAUER. A.BERARD.

DE SELVES. G.CHASTENET. BUSSON-BILLAULT.

TOURON. LUCIEN HUBERT. CLEMENTEL. REYNALD.

FRANCOIS-MARSAL. SERRE. HENRY ROY. GUILLIER.

RENE RENOULT. FERNAND DAVID.

+++++++

COMMUNICATION RELATIVE AU PROJET DE LOI SUR LES CHAMBRES D'AGRICULTURES

APPROBATION DE L'ACCORD INTERVENU AVEC LA COMMISSION DE L'AGRICULTURE A CE SUJET

M. LE PRESIDENT. M. LE RAPPORTEUR GENERAL et moi avons vu M. le Président de la Commission de l'Agriculture au sujet du projet de loi relatif aux Chambres d'Agriculture, et conformément au mandat que nous avait donné la Commission des Finances. Au cours de cette entrevue, nous nous sommes mis d'accord avec l'honorable M. Méline en ce qui concerne les ressources à attribuer aux Chambres d'Agriculture, et cela dans les termes arrêtés parla Commission des Finances, c'està-dire que les Chambres d'Agriculture n'auraient pas le droit de percevoir des centimes additionnels à la contribution

foncière sur la propriété non bâtie, mais qu'elles auraient celui de percevoir des taxes pour services rendus : pour ce qui est des subventions de l'Etat, il a été entendu, conformément à ce que la Commission des Finances avait admis à tite subsidiaire, que ces subventions figureraient parmi les ressources des Chambres d'Agriculture, mais au dernier rang desdites ressources. Je demande à la Commission des Finances de vouloir bien entériner sur ces bases avec M. le Président de la Commission de l'Agriculture.

Il en est ainsi décidé.

M. LE RAPPORTEUR GENERAL. - L'accord étant déormais complet entre les deux Commissions des Finances et de l'A-griculture, je demande à notre collègue, m. Fernand David de bien vouloir reprendre la charge de l'avis à emettre par la Commission des Finances sur le projet deloimrelatif aux Chambresd'Agriculture.

M. FERNAND DAVID. - J'accepte volontiers, tout en regrettant que je paraisse avoir comme rapporteur le mérite d'un accord que seuls M. le Président et M. le Rapporteur général ont réalisé.

M. LE PRESIDENT.- Il est donc entendu que lavis dela Commission des Finances sera présenté par M. Fernand David. (Adhésion).

ALLOCUTION DE M. LE PRESIDENT AU SUJET DE LA DEMISSION DE M. LEBRUN DE SES FONCTIONS DE RAPPOR-TEUR DU BUDGET DE LAGUERRE.

M. LE PRESIDENT. - Avant que nous nepassions à la désignation du nouveau Rapporteur du Budget du Ministère de la Guerre et du budget annexe des Poudres et Salpêtres, j'exprime à M. LEBRUN qui avait jusqu'ici la charge de ces budgets

les regrets de la Commission de le voir renoncer, à la suite de sa namination de Président de la Commission de l'Armée, à des fonctions où il a fait preuve de tant de science de nos affaires militaires et d'un si grand dévouement.

(Approbation unanime).

DESIGNATION DU RAPPORTEUR DU BUDGET DE LA GUERRE ET DES POUDRES ET SALPETRES-

M. LE PRESIDENT. - Nous passons maintenant à la désignation du nouveau Rapporteur du Budget du Ministère de la Guerre et du budget annexe des Poudres et Ealpêtres. Y a-t-il des candidatures ?

M. LE GENERAL HIRSCHAUER .- Quelques amis m'ont demandé d'être candidat au poste de Rapporteur du budget du Ministère de la Guerre à la Commission des Finances . Après y avoir beaucoup réfléchi, j'ai accepté, et en posant ma candidature, e je crois devoir m'expliquer sur ce que je ferais si la Commission m'honorait de sa confiance : je prendrais modèle sur le Rapporteur sortant, l'honorable M. Lebrun. Peut-être ai-je qu quelque compétence en matière militaire, ayant éte commandant de troupes en temps de paix et en temps de guerre et ayant été à la tête d'une Direction d'Arme au Ministère de la Guerre ayant ainsi connu les conditions d'emploi des crédits et d'exécution du budget, Toujours d'ai prêché l'économie et j'ai même pris des mesures parfois sévères à l'égard du commandement placé sous mes ordres et qui ne se conformait pas à mes recommandations à cet égard. Pendant la guerre, j'ai dit aux soldats que je voyais se livrer à des gaspillages de toute sorte : "Prenez garde; aujourd'hui, vous êtes soldats, demain vous serez contribuables, et, ne vous trompez pas, le Boche ne paiera pas tout". Je parlais ainsi dès 1916.

Quel est le rôle d'un Rapporteur du budget du Ministère de la Guerre ? C'est, d'une part, d'assurer à l'Armée tous les crédits dont elle abesoin pour son existence actuelle et pour son armement futur ; c'est, d'autre part, en marchant entièrement d'accord avec le Président et le Rapporteur Général. de la Commission, d'imposer aux services toutes les réductions de dépenses compatibles avec la sauvegarde de la défanse natio nale. A ce dernier point de vue, nous ne pouvons oublier combien la situation financière du pays, telle qu'elle ressort du récent Exposé de M. le Rapporteur général, exigé de vigilance et de fermeté.

A l'heure actuelle, deux catégories de dépenses du budget du Ministère de la Guerre appellent particulièrement l'attention: et sont délicates à fixer: ce sont les dépenses de l'Armée de Syrie et celles del'Armée du Maroc. En ce qui concerne ces dernières, l'honorable Rapporteur du budget du Ministère de la Guerre à la Chambre indique dans son rapport que les créations de 1922 n'ont pas été aussi importantes que l'avait prévu le Maréchal Lyautey, qu'il faudrait encore en 1923 accorder des crédits importants en vue de l'achèvement de ces opérations, mais qu'à partir de 1924 on devrait revenir àun état de choses plus normal à la fois au point de vue militaire et au point de vue budgétaire. Je suis tout à fait d'accord sur ce point avec le Rapporteur de la Chambre. Pour ce qui est des dépenses de l'Armée de Syrie, tout le monde estime qu'il faut les réduire, à la fois en diminuant l'effectif des troupes d'occupation et en réalisant des économies qui s'imposent; de ce dernier côté, il reste encore à faire beaucoup d'efforts. Il faut que nos troupes de Syrie puissent givre mais il n'est pas nécessaire qu'on ait là-bas une existence recherchée.

Dans les circonstances présentes, il est assez difficile de fixer le chiffre des crédits indispensables à l'Armée de

Syrie ; je considère cependant que les propositions du Rapporteur de la Chambre à cet égard peuvent être acceptées sans danger.

Pour ce qui est des troupes que nous entretenons à Constantinople, il y en a assez pour nous faire ecraser et pas assez pour nous permettre d'entreprendre des opérations. C'est dire que des réductions importantes sont possibles sur ce point.

Lorsque j'ai été candidat à la Commission des Finances, j'ai déclaré que nous devions avoir la politique de nos finances.

Je puis répéter cette déclaration aujourd'hui comme candidat au Rapport sur le budget du Ministère de la Guerre, car c'est le fond même de ma pensée; j'estime qu'il faut réaliser lemaximum d'économies possibles, et, si vous me nommez, c'est dans cet esprit que je travaillerai (Marques d'approbation).

M. MILAN.- Un certain nombre de nos amis de la Commission ont décidé de présenter la candidature de M. René Renoult, ancien Président de la Commission de l'Armée de la Chambre, aux fonctions de Rapporteur du budget du Ministère de la Guerre au Sénat. Ce faisant nous accomplissons un acte politique, je le dis très franchement.

M. TOURON .- Je demande la parole.

M. MILAN. - La conception du service militaire d'un an et celle du service militairede dix-huit mois vont s'affronter au Sénat. Partisans du service d'un an, nous demandons à M. René Renoult de le soutenir avec nous et pour cela d'accepter la candidature que nous lui avons offerte. Nous voulonsne gêner en rien la défense nationale, mais, je le répête, nous voulons faire un acte politique.

M. TOURON.- J'ai demandé la parole, et sans doute n'aurais je pas dû le faire, pas plus que M. MIlan.

M. MILAN. - Et pourquoi donc ?

M. TOURON.- Quand plusieurs candidats à une même fonction sont en présence, il est naturel que chacun d'eux prenne successivement la parole, mais M. Milan n'est pas candidat aux fonctions ede Rapporteur du budget du Ministère de la Guerre.

M. LE PRESIDENT.- J'ai donné la parole à ceux des membres de la Commission qui l'ont demandée. Il est inadmissible que M. Touron dénie à un de ses collègues le droit de parler.

M. TOURON.- Je regrette, M. le Président de ne pas partager votre opinion, mais je n'imis te pas. Je déclare simplement qu'à mon sens, un officier général qui représente au Sénat l'un des départements reconquis a des qualités particulières pour être chargé par la Commission du Rapport sur le Budget du Ministère de la Guerre.

M. LE COLONEL STUHL .- M. Milan a dit que, pour lui et pour certains de nos collègues, la question qui se posait à propos de la désignation d'un rapporteur du budget du Ministère de la Guerre était celle du service militaire de dix-huit mois ou d'un an, Eh bien, je crois devoir appeler l'attention de la Commission sur la situation dans la-quelle nous nous trouvons : le service de dix huit mois, voté par la Chambre, a été accepté par la Commission de l'Armée du Sénat, à qui il a paru que, dans l'ignorance où nous sommes de ce qui se passe réellement en Allemagne, on ne pouvait actuellement ramener à un an la durée de la présence sous les drapeaux. Ne nous y trompons pas, 1'Allemagne prépare sa revanche; tous les Alsaciens et les Lorrains qui connaissent les Allemands et qui vont/encore en Allemagne vous le diront : les commissions de contrôle ne peuvent empêcher ni même découvrir tous les camouflages auxquels on se livre là-bas. Nous courons donc encore des dangers sérieux, la situation est même grave, et, pour ma part, je ne puis admettre le service d'un an tant que nous n'aurons pas les cadres de sous-officiers et les effectifs indigènes reconnus indispensables, J'ajoute

que nous ne savons pas ce que va se produire dans les pays musulmans et que cela doit nous inviter à la prudence. Quoi q qu'il en soit, l'intervention de M. Milan fait que, d'après le résultat du vote que la Commission est appelée à émettre, devra considérer que celle-ci s'est prononcée pour ou contre le service d'un an.

on

M. LE GENERAL HIRSCHAUER .- En tout cas, le Sénat, lui, ne s'est pas prononcé, et dans cette affaire, lerôle de la Comdes Finances consistera à accorder et à aménager les crédits budgétaires d'après le vote du Sénat. On m'a demandé pour une oeuvre de propagande, mon opinion personnelle sur le vote émis parla Commission de l'Armée concernant le service de dix-huit mois. J'ai répondu que les Français sont aussi peu militaristes que possible, queceux qui ont vu et fait la guerre, qui sont allés dans les ambulances n'ont pas envie que cela recommence! J'ai ajouté que, dans la situation présente, le service de dix-huit mois était indispensable, mais que c'était là un grand maximum, qu'au surplus, un article de la loi de recrutement actuellement en discussion prévoyait la possibilité de réductions ultérieures de la durée du service. A la Commission de l'Armée, j'ai voté pour le service de dix-huit mois.

M. MILAN. - Je vous remercie de cette franche déclaration

M. RENE RENOULT. - Je pose très nettement ma candidature aux fonctions de Rapporteur du budget du ministère de la Guerre J'ai, en effet, accepte l'offre que m'ont faite mes amis, en me plaçant au double point de vue suivant: d'un côté, j'estime que des économies sont nécessaires dans le budget du ministère de la Guerre : d'un autre côté, je désire affirmer une tendance que je considère comme utile au pays, je veux parler de la tendance à une organisation democratique de l'Armée.

Le scrutin donne les résultats suivants :

Nombre des votants: 31
Bulletin blanc: 1
Suffrages exprimés: 30
Majorité absolue: 16

Ont obtenu

M. René Renoult : 17 voix

M. le Général

Hirschauer : 13 voix.

M. RENE RENOULT, ayant obtenu la mojorité absolue des suffrages exprimés, est proclamé Rapporteur du Budget du Ministère de la Guerre et du budget-annexe des Poudres et Salpêtres.

La séance est levée à 15 heures 1/2.

Le Président de la Commission des Finances :

Mansand